



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 15 AOÛT 2022,

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville à conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Formant le quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne.

Sont présents les conseillers suivants :

François Lupien, conseiller poste #1,
Pierre Côté, conseiller poste #2,
Éric Allard, conseiller poste #4,
Maureen Landry, conseillère poste #5,
Karina Poudrier, conseillère poste #6,

Absente : Marie-Lyne Landry, conseillère poste #3,

Valérie Aubin, directrice générale / greffière-trésorière, ainsi que Gaby Tessier, inspecteur sont également présents.

À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.

1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE.

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

2022.135

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. 13.1 Élagage rang de la rivière et 13.2 Enseigne numérique;

ORDRE DU JOUR **Séance ordinaire du conseil**

Le lundi 15 août 2022
19h30

1. Ouverture, présences et bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de juillet 2022
4. Dépôt de la correspondance
5. Adoption des comptes à payer et transferts



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

6. Période de questions
 7. Demande des citoyens et autres ;
 8. Administration
 - 8.1 Augmentation crédit - Visa;
 - 8.2 Avis de renouvellement du contrat 911;
 - 8.3 Renouvellement COPERNIC;
 - 8.4 Renouvellement assurance FQM;
 - 8.5 Tirage location salle fêtes 2022-2023;
 9. Incendie et sécurité publique
 - 9.1 Facture au 30 juin 2022;
 10. Voirie et Urbanismes
 11. Loisirs
 - 11.1 Bibliothèque
 12. Hygiène du milieu
 - 12.1 Régie inter municipale de gestion des déchets du Bas St-François;
 - 12.2 PGMR — Actions proposées et échéanciers;
 13. Varia
 14. Dépôt et rapport des comités
 15. Période de questions
 16. Levée de l'assemblée
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUILLET 2022;

2022.136

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'adopter les procès-verbaux de juillet 2022 tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. CORRESPONDANCE ;

Lecture de la liste de la correspondance

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

2022.137

Considérant les comptes à payer en date du 15 août 2022, et effectués durant le mois :



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Comptes payés durant le mois et au 15 août 2022 :

#	Fournisseurs (description)	MONTANT
	Salaires (juillet 2022)	12 718.34\$
	Int (site internet)	57.43\$
	La Capital Assurance (mai 2022)	752.85\$
	Groupe Maskatel (internet garage)	68.94\$
	Groupe Maskatel (téléphone hôtel de ville)	157.12\$
	Cogeco (internet hôtel de ville juillet 2022)	126.42\$
	CNESST (ajustement CSST 2021)	673.82\$
	Hydro-Québec (luminaires)	67.63\$
	Hydro-Québec (hôtel de ville)	487.02\$
	Hydro-Québec (garage municipal)	152.68\$
	Cogeco (internet hôtel de ville août 2022)	126.42\$
9725	ADMQ (colloque de zone)	125.00\$
9726	Mun. NDBC (incendie mai 2022)	3 454.29\$
9727	Petite Caisse (poste, eau, quincaillerie)	82.00\$
9728	Clo Design (étude préparatoire)	885.31\$
9729	Fondation Cégep (bourse 2022-2023)	350.00\$
9730	Ostrada (plan et devis)	3 449.25\$
9731	annulé	
9732	Xerox (location 6 mois photocopieur)	1 438.10\$
9733	Fondation tableée populaire (2 soupers)	100.00\$
Total :		25 272.62\$

Comptes à payer au 15 août 2022 :

#	Fournisseurs (description)	montant
9734	Therrien Couture Jolicoeur (avocats)	1 037.36\$
9735	Ministre du Revenu du Québec (remise salaires juillet 2022)	3 296.25\$
9736	MRC Drummond (coordonnateur cours d'eau)	1 229.00\$
9737	Mun. Village N.D.Bon-Conseil (dépenses bibliothèque et coordonatrices)	626.74\$
9738	Receveur Général du Canada (remise salaires juillet 2022)	1 159.18\$
9739	Ville de Drummondville (entente intermunicipale)	24 336.76\$
9740	Xerox Canada (photocopies)	248.71\$
9741	TJ d'eau (tonte gazon 2 bornes sèches, rang 10 Simpson et rang 13 Wendover)	666.86\$
9742	CIMOTA (taxes scellement fissures)	2 500.53\$
9743	Englobe (ingénieur réfection Chemin 4 Saisons et Chemin des Serres)	20 650.95\$
9744	annulé	
9745	Excavation TPL (broyeur forestier Chemin des serres et 4 Saisons, terrain 122)	2 411.54\$
9746	Centre informatique Drummond (changé disque dur portable, temps)	310.38\$
Total :		58 474.26\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Pierre Côté et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 83 746.88\$

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gaby Tessier en référence au règlement de délégation de pouvoir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

La parole est donnée aux gens présents dans la salle.

7.DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES

Aucune demande n'a été reçue.

8. ADMINISTRATION

8.1 AUGMENTATION CRÉDIT VISA;

2022.137

Considérant que la limite de crédit actuel est de 2000\$ pour la directrice générale et 2 000\$ pour l'inspecteur municipal;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu de nommer Valérie Aubin gestionnaire du compte Visa Desjardins de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse.

Il est également résolu d'autoriser l'augmentation de crédit de la directrice générale à 10 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 AVIS DE RENOUVELLEMENT CONTRAT 911;

Cauca nous a signifié son intention de signer une nouvelle entente afin d'actualiser les clauses et modalités entre les parties. Un projet d'entente nous sera soumis.

8.3 RENOUVELLEMENT COPERNIC;

2022.138

Il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Pierre Côté et résolu de renouveler notre adhésion à Copernic pour 2022-2023 au coût de 75\$ et de nommer Marie-Lyne Landry, représentante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

8.4 RENOUVELLEMENT ASSURANCE, FQM:

2022.139

Considérant le renouvellement des assurances municipales au 9 octobre 2022 au coût de 10 196.95\$

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu de renouveler les assurances avec la FQM au coût de 10 196.95\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.5 TIRAGE LOCATION SALLE FÊTES 2022-2023:

2022.140

Considérant les demandes reçues pour le 25 décembre 2022;

Considérant que le tirage fait séance tenante;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Maureen Landry et résolu de louer la salle à Mario Potvin suite au tirage effectué le 25 décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 FACTURE INCENDIE AU 30 JUIN 2022:

2022.141

Considérant la facture incendie au 30 juin 2022 au montant de 20 196.13\$;

- Dépense de la Paroisse à 100% (Salaires pompiers, entraide St-Cyrille).....	12 200.80\$
- Dépenses 50/50 paroisse / village (Hydro-Québec)	160.21\$
- Dépense de la Paroisse selon l'entente incendie au % du RFU (Salaires, gants, internet, Hydro-Québec).....	7 835.12\$
Total facture juin 2022 :	20 196.13\$

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Pierre Côté et résolu d'autoriser le paiement au montant de 20 196,13\$ pour la facture de juin 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10. VOIRIE ET URBANISME



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Différentes informations sont données sur les projets en cours.

11 LOISIRS :

11.1 BIBLIOTHÈQUE :

Aucune rencontre du comité bibliothèque n'a été tenue.

12. HYGIÈNE DU MILIEU :

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS SAINT-FRANÇOIS;

Aucune rencontre n'a été tenue pour la Régie.

12.2 PGMR – ACTIONS PROPOSÉES ET ÉCHÉANCIERS;

2022.142

Considérant que dans le cadre du PGMR de la MRC Drummond, la municipalité doit soumettre les actions qu'elle désire mettre en place dans les prochaines années 2023-2029;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard, et résolu d'adapter le plan d'actions proposées pour les années 2023 -2029 suivant :

MATIÈRES RECYCLABLES

Objectif : recycler 75% du papier/carton/verre/plastique/métal

- Améliorer la qualité des matières par la sensibilisation
- Maintenir et optimiser la collecte pour le secteur résidentiel et ICI s'il y a lieu
- Offrir ou municipaliser le service au ICI

MATIÈRES ORGANIQUES (Résidus alimentaires et verts, bois, papier et carton)

Objectif : Instaurer la gestion des matières organiques sur 100% du territoire municipal d'ici 2025 (Résidus alimentaires et verts, bois, papier et carton)

Gérer la M.O. dans 100% des ICI d'ici 2025 (Résidus alimentaires et verts, papier et carton) Les municipalités n'ont pas l'obligation d'offrir le service.

Recycler ou valoriser 70% de la matière organique visée d'ici 2030 (Résidus alimentaires et verts, bois, papier et carton, bio solides municipaux et papetiers)

- Offrir le service de gestion des M.O. aux secteurs résidentiels
- Promouvoir l'herbicyclage et feuillicyclage (sensibilisation, programme de subvention pour une lame, règlement, etc.)
- Sensibiliser à la bonne gestion des M.O. (éducation et sensibilisation des citoyens – distribution des sacs en papier)
- Distribution de compost
- Utilisation du compost produit dans les travaux municipaux
- Offrir ou municipaliser le service au ICI
- S'assurer que les ICI ont accès à un service de collecte municipal ou privé (via notre Régie)



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

- Boue de fosses septiques (- maintenir le programme de vidange et exiger la valorisation des boues, - s'assurer de la conformité des installations septiques résidentielles)
- Collecte des matières organiques à l'année (au moins une collecte par mois période hivernale)

DÉCHETS

Objectif : Réduire de l'enfouissement à 525kg/h ou moins (tous les secteurs)

- Maintenir et optimiser le service de collecte des déchets fréquence de collecte)
- Mettre en place une tarification incitative (limitation du nombre de bacs)
- Assurer une meilleure gestion et valorisation des encombrants

AUTRES MATIÈRES

Objectifs : Réduire l'enfouissement à 525kg/h ou moins (tous les secteurs)

- Réaliser des collectes pour des matières en particulier (bois, TIC, etc.)
- Récupérer les plastiques agricoles
- Patrouille verte commune (pour l'ensemble du territoire)
- Recommander une traçabilité des matières dans les différents contrats
- Gestion des textiles et des vêtements : offrir un point de dépôt (cloche, vestiaires, etc.)

INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)

- Sensibiliser les ICI à la gestion des matières résiduelles

CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD)

- Faire de la sensibilisation auprès des citoyens et des entrepreneurs
- Fournir une liste de recycleurs ou de ressources
- Recommander une valorisation des résidus de CRD lors de travaux municipaux

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

13. VARIA:

13.1 ÉLAGAGE RANG DE LA RIVIÈRE

2022.143

Considérant qu'il y a lieu de procéder à de l'élagage dans le rang de la Rivière;

Il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Éric Allard et résolu de mandater l'inspecteur municipal à procéder à l'élagage de branches dans le rang de la Rivière et d'autoriser un montant de 2 500\$ pour ces travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

13. VARIA:

13.2 ENSEIGNE NUMÉRIQUE:

Des modifications seront demandées à la proposition faite et le point est reporté au prochain conseil.



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

14. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS :

Chaque membre du conseil fait un résumé des activités du mois selon leur comité respectif.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

2022.143

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 21h11.

Stéphane Dionne
Maire

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / greffière-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / greffière-trésorière
